

Paris, le 10 mars 2026

**ÉLECTIONS MUNICIPALES : LE CONSEIL DU COMMERCE DE FRANCE APPELLE LES FUTURS
MAIRES À S'ENGAGER POUR PRÉSERVER ET DYNAMISER LES COMMERCE DANS LEURS
TERRITOIRES.**

Acteurs économiques et lieux de vie, les commerces, ancrés dans les centres-villes, les centres-bourgs comme dans les zones périphériques, contribuent au lien social, à l'emploi local et à l'attractivité des territoires. Or, face aux évolutions des modes de consommation et aux transformations urbaines, l'engagement des collectivités aux côtés des commerçants est essentiel pour préserver ces dynamiques locales. C'est dans cette optique que le Conseil du Commerce de France* avait déjà accompagné les précédentes équipes municipales en publiant en 2020 un guide pratique pour « Développer l'attractivité des territoires ».

Dans cette continuité, le CdCF propose aux futurs maires de les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Commerce 2032, visant à structurer une politique d'aménagement territorial et de développement du commerce autour de quatre axes :

- Garantir les conditions de fonctionnement d'un point de vente

La vitalité commerciale dépend de facteurs concrets : accessibilité, stationnement, qualité de l'espace public, sécurité, visibilité des vitrines ou encore complémentarité de l'offre commerciale. Les politiques locales peuvent créer un environnement favorable à l'installation et à la pérennité des commerces.

- Réaliser un diagnostic du territoire et de ses habitants

Toute stratégie commerciale doit partir d'une analyse fine du territoire et de la projection des besoins futurs : démographie, flux de population, habitudes de consommation et état de l'offre commerciale. Cette approche permet de construire une politique commerciale adaptée aux besoins réels des habitants et visiteurs.

- Mobiliser les outils à la disposition des élus

Urbanisme commercial, gestion du foncier, aménagement de l'espace public, politique de mobilité et soutien aux associations de commerçants sont autant de leviers que les collectivités peuvent activer pour soutenir la vitalité commerciale.

- Anticiper le commerce de demain

Le commerce évolue vers des modèles plus hybrides, combinant présence physique, services numériques, expérience client et démarches durables. Les collectivités ont un rôle clé pour accompagner ces transformations et maintenir des centres-villes et lieux de vie attractifs.

Conseil du Commerce de France

76-78 avenue des Champs Élysées – 75008 Paris | Tel : 01 40 15 03 03 | www.cdcf.com

X : @CdCFCommerce | Facebook : @conseilducommercedefrance | LinkedIn : @conseil-du-commerce-de-france

Le Conseil du Commerce de France est membre du Medef

Chaque thème sera décliné en plusieurs fiches-actions qui seront mises en ligne et pourront également être utilisées pour animer des webinaires ou des points d'information/formation avec les élus.

Guy Gras, président du Conseil du Commerce de France, se tient prêt « à travailler avec les maires et leurs équipes afin de construire des stratégies adaptées aux réalités de chaque territoire et garantir ainsi la présence de commerces vivants et durables au cœur de nos villes et villages ».

*** A propos du Conseil du Commerce de France :** Le Conseil du Commerce de France est une association qui regroupe une trentaine de fédérations professionnelles. Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce coopératif et associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerce de proximité, centres commerciaux, e-commerce, vente directe.

Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,6 millions de personnes.

Le CdCF est présidé depuis le 19 juin 2025 par Guy GRAS.



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires



Contact presse :

Corinne Chautemps - 06 21 01 69 97

Conseil du Commerce de France

76-78 avenue des Champs Élysées – 75008 Paris | Tel : 01 40 15 03 03 | www.cdcf.com

X : @CdCFCommerce | Facebook : @conseilducommercedefrance | LinkedIn : @conseil-du-commerce-de-france

Le Conseil du Commerce de France est membre du Medef